

Motion proposée au CA du 12 février 2011

Cette année, la DHG comprend beaucoup moins d'heures postes que le potentiel TRMD (l'ensemble des heures apportées par les professeurs), ce qui oblige l'établissement à rendre des heures et entraîne :

- des suppressions de postes, appelées mesures de carte scolaire (MCS)
- des « compléments de service donné » (CSD) sur 2 établissements

Nous dénonçons une fois de plus ces suppressions de postes qui auront pour conséquence :

- ✓ Des regroupements d'élèves de classe et de sections différentes pour atteindre un effectif minimal de 35 élèves.
- ✓ Des heures de cours en moins.
- ✓ Une réduction importante des heures de travaux pratiques dans les filières technologiques.
- ✓ Suppression de nombreuses options à terme

La conséquence de l'application de cette réforme qui n'obéit qu'à une logique purement comptable, pour des raisons strictement économiques, a des répercussions immédiates sur la qualité de l'enseignement délivré à nos élèves, au mépris de leurs spécificités.

Nous revendiquons :

- L'arrêt des suppressions de postes et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutements massifs (ci-joint notre proposition d'un TRMD alternatif avec transformation des HS en HP supprimant ainsi les suppressions)
- L'abandon des réformes Chatel du lycée et de la gouvernance des établissements.
- Une autre formation des enseignants alliant élévation du niveau de recrutement et élévation de la qualité de la formation professionnelle.
- La revalorisation des salaires et des métiers.
- L'amélioration des conditions de travail et d'études
- Le rétablissement de la carte scolaire repensée dans sa définition et sa mise en œuvre
- Une politique ambitieuse d'éducation prioritaire.
- Retrait de la loi Fillon (socle commun et évaluation par compétence)

Les enseignants élus au conseil d'administration